

Crémieu, le 10 octobre 2023

Madame, Monsieur,

La Mairie de Crémieu vous invite à participer à sa traditionnelle « **Foire aux dindes** ». Ce rendez-vous dont la réputation n'est plus à faire, réuni des producteurs et des commerçants soucieux de présenter **des produits de qualité : volailles et autres produits alimentaires**.

## Samedi 16 décembre 2023 de 8 h à 13 h sous la halle

Cette année encore, pas de frais d'inscription, toutefois afin d'éviter des désistements de dernière minute, un chèque de caution de 40 € (selon délibération du 06/03/2023) vous est demandé. Ce dernier vous sera restitué le jour de la manifestation. Ce chèque est à faire à l'ordre du Trésor Public. Il ne sera encaissé que dans le cas où vous ne vous présentiez pas le jour de la foire sans nous avoir préalablement informé au moins deux jours avant la manifestation.

Concernant les éleveurs de volailles, à ce jour, le niveau de risque au regard de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est qualifié de « négligeable » sur l'ensemble du territoire métropolitain selon l'arrêté en vigueur du 07/07/2023.

Si vous souhaitez participer, nous vous remercions de bien vouloir remplir et retourner le formulaire d'inscription ci-joint, accompagné du chèque de caution <u>avant le 20 novembre 2023 dernier délai</u> à :

MAIRIE de CRÉMIEU
Service Communication et évènementiel
Place de la Nation Charles de Gaulle
38 460 CRÉMIEU

Tél Standard Mairie : 04.74.90.70.92 evenementiel@mairie-cremieu.com

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Service Communication-Evènementiel

